

APPUI A LA PHASE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET
 « LA CITE DES BOSSIERS »

Nom de la structure	LA CITE DES BROSSIERS		
Adresse	41 RUE DE CHOISY		
CP	60400	Ville	Tracy-Le-Mont
Secteur d'activité	Tourisme - Patrimoine		



Le Dispositif Local d'Accompagnement

Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif national de soutien aux activités d'utilité sociale créatrices d'emplois.

Sur le département de l'Oise, le DLA est animé depuis 2004 par BGE Picardie.

Ce document établi par les chargés de mission de BGE Picardie est un élément central du dispositif. Il sert de base commune aux différents acteurs du dispositif – association, BGE Picardie, prestataire - pour la compréhension de la problématique de l'association.

Ce document est constitué de trois parties validées par l'association et enrichies par les partenaires du dispositif :

- **LE DIAGNOSTIC PARTAGE** : Le diagnostic est un état des lieux, une analyse de situation partagée entre le chargé de mission de BGE Picardie et le représentant de l'association (missions, activités, économie, ressources humaines, relation au territoire, vie associative,...), issu d'un ou plusieurs entretiens et d'une analyse documentaire. Il doit mettre en évidence les atouts de l'association, les difficultés éventuelles, les orientations prioritaires, et les perspectives de consolidation et/ou de développement, les problématiques et les besoins d'appui concernés, ainsi que les préconisations qui en découlent. Il est validé par l'association.
- **LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT** : Le plan d'accompagnement découle du diagnostic partagé et de la problématique identifiée par le chargé de mission de BGE Picardie. Celui-ci synthétise les besoins d'accompagnement et identifie les moyens d'y répondre qu'elle nécessite ou non la mobilisation du fond d'ingénierie du DLA.
- **LE CAHIER DES CHARGES** : Le cahier des charges définit les modalités de réponse des prestataires et de déroulement de l'accompagnement



Partie I - Diagnostic partagé de l'association

Contexte de la demande d'accompagnement

En 2015, des bénévoles engagés dans le tissu associatif, des élus et des professionnels de la culture se regroupent au sein d'un collectif. Attachés au village, ces derniers ont la ferme volonté de sauver et de réhabiliter le dernier site industriel brossier de Tracy-le-Mont encore « dans son jus ». Ils sont notamment à l'origine de la défense environnementale locale, de la création des principales associations citoyennes, culturelles et de loisirs. Ils ont également conçu et créé le circuit historique du village mémoire 1914/18 ainsi que le musée des brosseries de Tracy-le-Mont.

En 2015, le propriétaire souhaite vendre le terrain sur lequel se situe le site industriel. Le collectif voit dans cette vente une opportunité de redynamiser le territoire.

Un premier accompagnement DLA a été effectué en 2015 permettant au collectif de trouver un modèle économique permettant la gestion du site et de développer les différents projets.

Suite à ce DLA, une association a été créée en 2016 sous le nom de « la cité des brossiers ».

Malgré le dynamisme des parties prenantes du projet, il reste plusieurs points à finaliser pour que l'accompagnement soit pleinement achevé (Ressources humaines, recherche de financements etc.).

La structure souhaite pouvoir bénéficier d'un prolongement de l'accompagnement qui se ferait dans la continuité du premier DLA, ce qui permettrait d'assurer leur bon déroulement et la validité de la démarche.

Présentation de l'association et de ses activités

✓ Le projet

La Cité des brossiers a pour objet de sauvegarder, restaurer, réhabiliter, valoriser et animer, sans le dénaturer, un des plus anciens sites industriels de brosserie fine de Picardie, la brosserie Commelin-Brenier à Tracy-le-Mont. Cette association a pour vocation de concevoir et développer, en milieu rural, des activités culturelles, économiques, environnementales et touristiques. Ce projet s'inscrit dans une logique de développement durable et une démarche participative, éco-citoyenne et solidaire. La Cité des brossiers favorise les échanges, les rencontres et la coopération.



1) Patrimoine et tourisme

- Conserver au site son rôle de témoin du patrimoine industriel.
- S'orienter vers un centre d'interprétation du patrimoine industriel en milieu rural.
- Accueil d'expositions temporaires sur les industries de l'Oise.
- Favoriser l'implantation d'artistes, d'artisans sur le lieu.
- Création d'habitats alternatifs de loisirs (chalets, roulottes...).

2) Culture

- Pérenniser et développer un pôle culturel déjà présent (spectacle vivant et musée).
- Aménagement et pérennisation de la salle de spectacles et création de résidences d'artistes.
- Loger le musée de la broserie : Créer un musée pouvant accueillir des visiteurs tout au long de l'année (public familial, groupes, comités d'entreprises, scolaires) : salle d'exposition, salle de projection, salle des matières premières, travail du bois), ateliers de fabrication, espace pédagogique et réserves pour la conservation des collections dans des conditions optimales (hygrométrie, températures).

3) Environnement et économie sociale et solidaire.

Créer un espace paysager et écologique en milieu rural :

- Arboretum avec parcours pédagogique permettant de découvrir les essences locales et exotiques utilisées.
- Potager du brosier du XIXe siècle (connaître la vie quotidienne des habitants de Tracy à travers les espèces végétales consommées).
- Herbier vivant du brosier du XIXe siècle (présentation des plantes utilisées pour la fabrication des brosses : lin, chiendent du Mexique, etc.).
- Pratiques de cultures responsables (gestion de l'eau, respect des essences locales, pratiques d'agro-écologie).
- Conférences sur les pratiques de cultures respectueuses de l'environnement.

La « Cité des brosiers » pourrait à terme servir de centre de référence en matière de pratiques respectueuses de l'environnement. Un volet éco- citoyen s'appuiera sur la participation d'associations d'insertion.

La nature du projet :

- Sauvegarder et revitaliser un ancien site industriel encore « dans son jus »,
- Associer et dynamiser des pôles économiques, culturel et touristique (artisanat, commerces et associations).

○ **Une dynamique de développement touristique**

- Situation géographique privilégiée : au cœur de la forêt de Laigue, entre nature et patrimoine.
- Triangle touristique : Noyon-Compiègne-Pierrefonds.



- Depuis 2014, intégré au Musée Territoire 1914/18 porté par 5 communautés de communes traversées par la ligne de front : Mise en valeur des vestiges matériels et immatériels de la Grande Guerre.
- Depuis 1998, **village mémoire 1914/18** circuit historique et artistique Randonnée pédestre avec silhouettes de poilus et panneaux historiques.

○ Une ambition culturelle & touristique

□ Création d'un **musée des broseries de l'Oise**

- Valorisation et transmission de la mémoire et des savoir-faire des brosiers
- Visites guidées, conférences
- Expositions, ateliers, animations pédagogiques...
- Accueil des groupes scolaires, des familles, des comités d'entreprises...

□ Pérennisation des activités de Traces & Cie

- Saison culturelle (concerts, théâtre, contes...).
- Ateliers d'arts plastiques & de théâtre.
- Expositions.

□ Implantation de nouvelles associations : Tracy environnement ; L'outil à la main...

✓ Le territoire

Le site industriel historique est composé de 17 bâtiments (représentant 1 hectares) reconnu « Inventaire du patrimoine culturel » depuis 2002.

Le site héberge plusieurs entreprises ce qui permettra d'impulser une dynamique économique.

➤ **6 entreprises implantées**

- Ferronnerie,
- Portes et fenêtres,
- Couverture,
- Câbles électriques,
- Volaitier,
- Caviste.

Les entreprises implantées actuellement sur le site sont locataires des bâtiments : après la vente du site, le revenu des locations sera géré par la nouvelle structure.



Organisation interne

✓ La gouvernance

L'association est composée des membres des différentes associations et des élus locaux ayant des compétences multiples.

Les membres sont très bien investit dans l'élaboration du projet, il contribue activement à son implantation, son développement et sa communication.

La dimension financière

	Charges				Produits		
	2016	2017	2018		2016	2017	2018
Charges d'exploitation	70 500	520 000	351 000	Produits d'exploitation	70 500	520 000	351 000
Dont Masse salariale	15 000	45 000	75 000	Dont Chiffre d'affaires	1000	14 000	42 000
				Dont Subventions	62 000	271 000	262 000
Charges financières	0	nc	nc	Produits financiers	0	nc	nc
Charges exceptionnelles	0	nc	nc	Produits exceptionnels	0	nc	nc
Autres	0	nc	nc	Autres (apport, emprunts...)	7000	nc	nc
TOTAL	70 500	520 000	351 000	TOTAL	70 500	520 000	351 000

Le plan de financement prévisionnel détermine les besoins de financement liés au projet (investissements travaux...). L'association devra cependant vérifier, que les objectifs liés au projet correspondent bien aux critères d'éligibilité à un soutien financier des partenaires aussi bien publics que privés.



Partie II - Problématique et plan d'accompagnement

La problématique de l'association

Il s'agit ici de travailler à l'élaboration du plan de développement du projet. Les axes étudiés se concentreront sur les aspects liés à l'identité du projet et sa stratégie de communication d'une part et, d'autre part, aux opportunités de financement et partenariats.

Analyse SWOT de l'association :

	Positif (pour atteindre l'objectif)	Négatif (pour atteindre l'objectif)
Origine interne (organisationnelle)	<ul style="list-style-type: none">• Projet bien défini,• Conseil d'administration et équipe impliqués,• Implantation territoriale forte, partenariats nombreux.	<ul style="list-style-type: none">• Manque de compétences technique pour le montage du projet.
Origine externe (environnement)	<ul style="list-style-type: none">• Des perspectives de développement des activités existantes• Un nouveau projet qui devrait permettre la création d'emplois.	



Le contenu du plan d'accompagnement

✓ *Actions avec mobilisation du Fond d'ingénierie DLA*

Nous souhaitons mobiliser un prestataire pour accompagner l'association sur ces dimensions :

Axe 1 : Appui à la gestion financière (3 jours)

- ✓ Aide à l'étude de faisabilité permettant d'assurer la viabilité technique, commerciale, humaine et financière du projet.
- ✓ Affiner le business plan et mise en place d'outils de gestion comptable.

Axe 2 : Diversifier et développer les partenariats (2 jours)

Un travail d'analyse sur ces points permettra de définir un plan de développement, qui permettra :

- ✓ De communiquer sur le projet,
- ✓ D'asseoir une identité forte et cohérente de l'association,
- ✓ D'orienter les recherches de financements et de partenariats.

Axe 3 : Appui à l'appropriation de la fonction employeur et à sa mise en place (2 jours)

- ✓ Travail autour des compétences nécessaires en tant qu'employeur,
- ✓ Mise en place d'une stratégie d'encadrement et d'outils de communication interne afin de maintenir le bon fonctionnement entre administrateurs et salarié,
- ✓ Mise en place d'outils de gestion des ressources humaines (fiches d'objectifs, entretiens d'évaluation, suivi de l'activité, etc.).

✓ *Actions sans mobilisation du Fond d'ingénierie DLA*

- Mise en relation avec Picardie Active pour la demande d'emprunt.
- Lien avec le GRIEP pour la mesure 18 A.



Le tableau des enjeux

Le tableau des enjeux ci-dessous reprend les indicateurs du plan d'accompagnement définis dans le cadre national du dispositif DLA par l'agence de valorisation des initiatives économiques (AVISE).

Ce tableau met en évidence les enjeux les plus importants au regard des objectifs définis avec l'association. Il doit permettre au prestataire de bien cibler les dimensions sur lesquelles l'association a besoin d'un appui. Il doit également nous permettre de réaliser et qualifier l'impact de l'accompagnement lors d'un rendez-vous de suivi qui aura lieu quelques mois après l'accompagnement.

	<i>Enjeu des indicateurs dans cet accompagnement</i>						<i>Remarques</i>
	<i>1 faible</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6 Fort</i>	
Projet associatif et ancrage territorial						●	L'association n'a pas clairement formalisé son projet : l'enjeu de cet accompagnement sera de mettre en place un plan de développement.
Fonctionnement des instances					●		L'accompagnement devrait avoir un impact sur les conditions d'exercice par le biais de nouvelles procédures internes (partenariats, construction du projet...
Conditions d'exercice de l'activité					●		Il s'agit de créer une structure qui portera le projet en lien avec le collectif.
Ancrage territorial					●		L'ancrage territorial est un indicateur qui sera impacté : réflexion sur les partenariats locaux.
Consolidation de l'emploi					●		Enjeu important, l'accompagnement devra permettre à l'association d'être au clair en termes de ressources humaines.
Outils de gestions et tableaux de bords					●		La mise en place d'outils de gestion RH sera indispensable.
Santé économique et financière					●		L'association devra trouver un équilibre financier pour mettre en place ce projet.

Type d'intervention : ingénierie individuelle.

Durée de la mission : la durée de cette mission ne devra pas excéder 7 jours

Interlocuteur au sein de la structure : M. SON



Partie III - Modalités de la réponse et de la réalisation de la mission

Cette intervention ne devra pas excéder **7 jours**. Les temps sur site seront organisés selon les besoins et les disponibilités de l'association.

Le démarrage de l'accompagnement est prévu pour Mai **2016**.

Votre interlocuteur au sein de la structure : pour le dispositif et pour le prestataire l'interlocuteur au sein de la structure sera **M.Son**

(À destination des prestataires)

Les modalités de remise de la proposition

La proposition doit comporter obligatoirement :

- ✓ Une note méthodologique
- ✓ Le détail du nombre de journées,
 - Le prestataire devra indiquer comment il entend découper le travail sur site et le travail en bureau. Cette information sera indicative. Nous rappelons que le DLA est un dispositif d'accompagnement et que l'essentiel du travail doit se dérouler en présence de l'association.
- ✓ Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'intervention
- ✓ Les compétences mises à disposition et les références significatives
- ✓ Le prix envisagé
 - Le dispositif local d'accompagnement de l'Oise ne pratique pas de prix fixe pour les prestations d'accompagnement. Néanmoins nous sommes attentifs à cette dimension. A titre d'information le prix de journée moyen sur le DLA de l'Oise est de 1050€.
 - Le prix devra être présenté TTC.

La proposition devra être adressée au plus tard, **le 17 mai** par messagerie électronique à l'adresse suivante

sonia.benamar@bge-picardie.org



Les modalités de sélection du prestataire

Depuis sa mise en place au sein du BGE Picardie, le DLA associe les associations au choix du prestataire qui réalisera la mission.

En cas de besoin, la sélection pourra prendre la forme d'une rencontre d'une heure environ, découpée de manière souple entre une phase de présentation de la proposition par le prestataire puis une phase d'échange avec les responsables de la structure bénéficiaire.

Notre sélection du prestataire se base sur une grille d'analyse validée par nos pilotes.

Synthèse	
Nombre de jour d'accompagnement	7 jours
Date de retour des propositions	MAI 2016
Choix du prestataire	Mai 2016
Lancement de l'accompagnement	Mai 2016
Echéance de fin de mission	Septembre 2016

Les modalités financières des accompagnements DLA sur la convention 2014 – 2016.

